

## Processus d'évaluation environnementale au Sénégal : améliorations possibles

### **Ousmane THIAM**

Directeur, Technologies Propres OT  
Sénégal

*Ousmane THIAM est Consultant Agréé en Evaluation Environnementale, Directeur du Cabinet Technologies Propres OT. Après avoir eu sa maîtrise en Sciences Naturelles à la Faculté des Sciences de l'Université de Dakar et son Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire (CAPES) de l'Ecole Normale Supérieure de Dakar, il a occupé pendant 3 ans un poste de Professeur de Sciences Naturelles à Saint Louis. Il a ensuite fréquenté le Département de Gestion de l'Environnement de l'Université internationale de langue française au service du développement africain, Université Senghor d'Alexandrie en Egypte de 1992 à 1994 (3ème Promotion). Après son diplôme de Gestion de l'Environnement, il a occupé un poste de Chargé d'Etudes en Environnement dans l'Administration sénégalaise à la Délégation aux Affaires Scientifiques et Techniques (DAST) pendant 9 ans avant de se lancer dans la Consultance Environnementale en tant qu'Indépendant, période pendant laquelle il a participé à plusieurs dizaines d'évaluations environnementales de projets de développement notamment dans l'érection de grandes infrastructures au Sénégal, routières et hydroagricoles... En 2013, il a créé un bureau d'études, de conseil et de formation en Environnement, Technologies Propres OT qui à son actif plus d'une quinzaine d'études en évaluation environnementale. M. THIAM a fait plusieurs stages et formations avec des Organisations Internationales (AIEA, FAO, BM, Francophonie), il est également l'auteur du livre publié par l'Harmattan en 2013 : Le barrage de Diama, Evaluation des avantages sociaux et environnementaux de la retenue d'eau.*

### **Résumé**

L'exposé que nous ferons à l'occasion du Colloque International Francophone portant sur la Contribution des Évaluations environnementales dans la gestion des controverses sociales est basé sur l'expérience que nous avons accumulée dans la pratique des études d'impact environnemental au Sénégal, voire en Afrique Francophone sur près de 20 ans.

En effet, avec la mise en place des grands projets structurants du développement socio-économique de notre pays, des controverses de plus en plus nombreuses et épiques se dressent sur notre voie.

Énormément de projets sont boqués ou suspendus dans leur exécution faute de consensus entre promoteur, qu'il soit l'État ou le Privé, menaçant ainsi la paix sociale et le développement socioéconomique de notre pays.

Nous sommes arrivés à nous demander si l'évaluation environnementale peut réellement annihiler ou apaiser les tensions nées des oppositions de communautés et les promoteurs du développement.

Est-ce que cet état de fait ne menace pas même sérieusement notre profession ?

Après avoir fait notre présentation et celle de notre Cabinet, nous axerons notre exposé sur le plan qui suit : i. Présentation des procédures d'évaluation au Sénégal ; ii. Analyse des controverses environnementales rencontrées ; iii. Pistes d'amélioration de l'ÉE au Sénégal ; iv. Conclusion sur gestion de l'environnement et choix de société.

Dans le chapitre, nous ferons un bref aperçu de La loi n° 2001-01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'environnement. Les principaux axes de l'évaluation environnementale au Sénégal seront présentés.

Ensuite dans le deuxième paragraphe, nous tenterons d'identifier les principales sources de conflit dans la procédure d'évaluation environnementale. Nous essaierons de classer les problèmes rencontrés et de situer les responsabilités par rapport aux acteurs et parties prenantes.

En troisième paragraphe, des mesures que nous jugeons réalisables pour redresser l'ÉE et la rendre plus efficace dans la gestion des controverses au Sénégal seront énumérées.

En conclusion nous appellerons le colloque à une réflexion sur un Référentiel Environnemental en rapport avec le Développement Durable et l'Environnement politique.